

Profil international :

Université Aix-Marseille

Protocole d'échange entre l'Université Aix-Marseille (Institut d'urbanisme et d'aménagement régional) et l'Université Laval (École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional).

Au printemps 2005, l'ÉSAD et l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional (IUAR) de l'Université Aix-Marseille, en France, ont signé une entente bilatérale permettant aux étudiants de part et d'autre d'effectuer une partie de leur formation dans l'autre université. Créé en 1970, l'IUAR est l'une des premières institutions universitaires à s'être spécialisée dans les formations en urbanisme, en aménagement et développement. L'Institut délivre des diplômes en licence, master et doctorat, dont une formation continue active et reconnue. Lié aux milieux professionnels, l'Institut est membre fondateur de l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU) et de l'Association of European Schools of Planning (AESOP).

Déroulement

Le séjour à l'IAR est d'un semestre. En raison du décalage des calendriers universitaires, il devrait avoir lieu durant le semestre d'hiver, qui correspond à Marseille au deuxième semestre et qui a lieu du début du mois de février à la première semaine du mois de juin (voir le calendrier des programmes offerts à l'IUAR). L'étudiant a toutefois la possibilité de choisir de le faire en première ou deuxième année.

Pour information

Consultez le site Web du Bureau international pour connaître les conditions d'admission ainsi que le montant de la bourse qui est offerte aux participants : <http://www2.ulaval.ca/international.html>.

Pour obtenir des informations supplémentaires, contactez l'équipe de gestion des études, Téléphone : (418) 656-2131, poste 407050, Courriel : etudes@esad.ulaval.ca.

Liens utiles

- [Université Aix-Marseille](#)
- [Institut d'urbanisme et d'aménagement régional \(IUAR\)](#)
- [La ville de Marseille](#)
- [Étudier à l'Université Aix-Marseille](#)

Les cours disponibles au master dans le domaine Sciences humaines et sociales, mention urbanisme et aménagement

Titre	ECTS	Crédits UL	Semestre
Approche spatio-temporelle des territoires	6		1
Dynamiques spatiales	3	1,5	
Histoire des formes urbaines	3	1,5	
Approche socio-politique des territoires	6		1
Sociologie des territoires	3	1,5	
Institutions territoriales	3	1,5	
Approche économique et développement des territoires	6		1
Croissance et développement	3	1,5	
Politiques économiques & logique d'entreprises	3	1,5	
Droit de l'urbanisme et finances publiques	6		1
Finances publiques locales	3	1,5	
Droit de l'urbanisme	3	1,5	
Outils 1/langue	3		1
Cartographie numérique 1	3	1,5	
Diagnostic territorial	6		2
Atelier	3	1,5	
Méthodologie	3	1,5	
Aménagement, développement durable	6		2
Analyse écologique des territoires	3	1,5	
Introductions politiques	3	1,5	
Outils 2/langue	3		2
Cartographie numérique 2	3	1,5	
Préfiguration M2 #1 Urbanisme durable et projet territorial	12		2
Design urbain	3	1,5	
Habitat	3	1,5	
Outils juridiques	3	1,5	
Déplacement	3	1,5	

ECTS : European Credit Transfer System